



## FRANCE

## Quel avenir pour la fabrique des programmes ?

**RECHERCHE PERSONNE** « sereine » et « ouverte », deux qualités avancées par Jean-Michel Blanquer sur France Inter, jeudi 28 septembre, pour prendre la présidence du Conseil supérieur des programmes... La petite annonce, si elle existait, ne ferait sans doute pas affluer les lettres de candidature sur le bureau du ministre de l'éducation, tant la fonction est exposée.

Le géographe Michel Lussault, qui en a démissionné mardi 26 septembre, aura tenu trois ans à la tête de ce « CSP », créé par la loi Peillon de « refondation » de l'école (2013) et chargé de réécrire tous les programmes, de la maternelle au collège. Son prédécesseur, Alain Boissinot, avait jeté l'éponge en 2014, moins d'un an après sa nomination. « C'est peut-être une erreur d'avoir donné à une instance de réflexion et de délibération des responsabilités opérationnelles aussi lourdes », écrivait-il aux membres du CSP. L'ancien recteur demandait aussi au ministère de prendre le relais de la mission qu'il estimait,

alors, du ressort de la Rue de Grenelle, et non d'un comité indépendant.

Ce n'est pas le choix fait par la gauche, attachée à cette instance instituée pour donner de la « transparence » au processus de fabrication des programmes, jusqu'alors élaborés dans les cabinets ministériels. Pourrait-il en être autrement avec le gouvernement actuel ? « Je vais rencontrer les membres du Conseil supérieur des programmes pour regarder ensemble comment on forge l'avenir », a affirmé sur France Inter M. Blanquer, sans remettre en cause, donc, l'existence du CSP.

**Des démissions attendues**

Outre le nouveau président, une partie de ses dix-huit membres doit changer : les six parlementaires (députés et sénateurs, de droite comme de gauche) attendent d'être renouvelés. Des démissions pourraient avoir lieu parmi la dizaine de « personnalités qualifiées » qui y siègent.

Le CSP a connu plus d'une polémique. Et pas que sur les programmes, notamment d'histoire, dont une première version proposait des thèmes au choix pour l'enseignant, ou sur leur supposé « jargon » : en 2015, deux parlementaires de droite, Jacques Gasparrin et Annie Genevard, avaient claqué la porte, mettant en cause un « fonctionnement dogmatique » et « l'interventionnisme » du ministère.

A la tête du CSP, d'aucuns s'attendent à voir arriver « une personnalité classique », un « ancien recteur ». Sa tâche : se pencher sur les programmes du lycée, dans la perspective d'un bac réformé ; sans doute aussi s'emparer de la maîtrise des quatre opérations (addition, soustraction...) en CP-CE1, de la fin de la notion grammaticale du « prédicat » ou de l'approche chronologique en littérature pour lesquelles M. Blanquer s'est prononcé, sans saisir pour autant le CSP. ■

M.BA.